

La Bell Nouvelle

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

MOT DU MAIRE



Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre journal municipal. Après ce dur hiver, vivement le printemps!

La Ville mettra les efforts nécessaires pour nettoyer et embellir notre municipalité dès la fonte des neiges. Nous demandons aux citoyens de faire de même pour qu'ensemble nous soyons fiers de la beauté de notre ville.

Nous vous demandons également de porter une attention particulière à votre animal de compagnie et au respect de la réglementation portant sur les chats et les chiens. Il est déplorable, au printemps, de constater que trop de chiens font leurs besoins sur la voie publique. Des amendes pourraient être distribuées aux contrevenants.

Dès la mi-mai, il y aura affluence de pêcheurs qui sillonneront nos lacs et rivières. Soyons de bons ambassadeurs touristiques en accueillant de belle façon ces visiteurs. Finalement, un cahier spécial soulignant le travail de jeunes entrepreneurs locaux est inséré à l'intérieur. Je vous invite à le consulter et à découvrir ces jeunes qui dynamisent notre communauté.

Jean-Maurice Matte, maire

LA BELL EN KAYAK

Le printemps est enfin arrivé, nous pouvons déjà parler d'activité estivale. Pourquoi ne pas faire l'essai de la Bell en kayak qui dispose de plusieurs canots et kayaks pouvant répondre à tous les besoins. Que ce soit entre amis ou entre collègues, tous les groupes sont les bienvenus. Afin de vous assurer de la disponibilité des embarcations, veuillez les réserver dès maintenant. Pour plus d'informations, composer le 819 737-2694 .



EMPLOI D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

La Corporation de développement économique de Senneterre est à la recherche d'étudiants désirant occuper un emploi d'été. Nous recherchons des jeunes dynamiques qui souhaitent contribuer au développement et au rayonnement de leur municipalité. Les postes à combler se situent au Bureau d'information touristique, soit préposé(e) à l'accueil et préposé(e) aux équipements pour la Bell en kayak. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Stéphanie St-Pierre au 819 737-2296, poste 220, ou par courriel à sstpierre@ville.senneterre.qc.ca. Vous pouvez transmettre votre curriculum vitae à l'adresse courriel mentionnée précédemment, le déposer ou l'envoyer à l'hôtel de ville au 551, 10e Avenue, Senneterre (Québec), J0Y 2M0.

L'HISTOIRE DE SENNETERRE PAR LE CHEMIN DE FER



La Corporation de développement économique, en partenariat avec la Société d'histoire de Senneterre et Via Rail, est fière d'offrir un tout nouveau produit touristique. Venez découvrir l'histoire de Senneterre ainsi que l'importance du chemin de fer au cours des 100 dernières années à bord d'un train qui vous conduira jusqu'à Press. Un guide fera l'animation, un brunch sera offert à la Pourvoirie du lac Faillon et le retour en autobus sera interactif.

Départs :

Dimanche 25 mai 2014 à 8 h 45

Dimanche 17 août 2014 à 8 h 45

Dimanche 13 septembre 2014 à 8 h 45

(Minimum de 25 personnes)

Coût : 50 \$ par personne

Durée de l'activité : environ 5 heures

MAINTIEN DES SERVICES FERROVIAIRES

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) ont signé une alliance pour oeuvrer à l'avenir du chemin de fer et du train de passagers dans l'Est du pays. Cette alliance voit le jour à la suite des annonces du gouvernement fédéral, du Canadien National et de VIA Rail Canada quant à la cessation de l'exploitation de la ligne de chemin de fer de l'Est de la province du Nouveau-Brunswick.

« Tous les citoyens ont droit à des infrastructures minimales de transport, et ce, sans égard à la région où ils habitent », a déclaré M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

La Ville de Senneterre demande à l'Union des municipalités du Québec de défendre les intérêts de la Ville de Senneterre et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses représentations auprès du Canadien National, de Via Rail Canada et de la ministre fédérale des Transports visant l'obtention d'un engagement du maintien du service de train de passagers dans l'Est du pays et dans toutes les régions du Québec.



CONCOURS « JE FLEURIS DANS MA COUR »

Depuis plusieurs années, la Ville de Senneterre a investi temps et argent dans l'embellissement des espaces verts de la municipalité. Cette année, nous souhaitons embarquer les citoyens dans notre quête. C'est pourquoi le concours « Je fleuris dans ma cour » est organisé. Pour participer, c'est très simple : il suffit de vous inscrire en contactant l'hôtel de ville au 819 737-2296, poste 204, ou par courriel à info@ville.senneterre.qc.ca en fournissant votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse. Pour déterminer les gagnants, un jury fera la tournée des participants du 4 au 8 août 2014. Le premier prix sera un certificat du Regroupement commercial de Senneterre d'une valeur de 100 \$ et le deuxième prix, un certificat d'une valeur de 50 \$.

De plus, afin de s'intégrer dans la démarche régionale CulturAT, qui a pour but de faire rayonner l'Abitibi-Témiscamingue en 2015 par sa beauté et sa culture, des points supplémentaires seront accordés pour l'utilisation de fleurs et d'accessoires bleus. Pour plus d'informations sur cette démarche ou des idées d'aménagement, vous pouvez consulter le lien suivant : culturat.org.

Voici quelques idées de fleurs bleues :

Annuelles

Bourrache
Centaurea
Giroflée
Gloire du matin
Limonium
Petunia
Verbena

Vivaces

Aconitum
Ancolie
Campanule
Clématite
Delphinium
Perowskia
Platycodon
Veronica



Arbuste : Hydrangea Nikko Blue

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

La Journée nationale des Patriotes est un jour férié et chômé au Québec. Instaurée en novembre 2002 et célébrée pour la première fois en mai 2003, cette journée vise à « souligner l'importance de la lutte des patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de leur nation, pour sa liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique ». N'oubliez pas que nos bureaux seront fermés le lundi 19 mai 2014.



La Ville de Senneterre a décrété par résolution le mois d'avril « Mois de la Jonquille » et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

La Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie.

Soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. »

L'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises.

Soyez généreux!



Lors de la séance du conseil tenue le 17 février 2014, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, est fier de remettre à Mme Nancy Beaulieu, un chèque de 300 \$ à l'École secondaire La Concorde pour le Gala Méritas.



En mars 2014, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, est fier de remettre à M. Paul Lafontaine, président du Club Optimiste, un chèque de 683 \$ pour les aider dans leurs activités annuelles.

Jeunes

Dynamique Relève Senneterre Entrepreneurs Économie Fierté Défi Rêve



La Corporation de développement économique de Senneterre est fière de vous présenter des jeunes entrepreneurs de chez nous et de l'extérieur qui ont décidé de rester ou de venir ici afin d'y faire leur vie et de contribuer à l'économie de notre ville.

Vous découvrirez, à travers les histoires de chacun, des parcours académiques et de travail très différents et qui en bout de ligne, se ressemblent puisqu'ils en sont tous venus au même point : devenir propriétaire, copropriétaire ou actionnaire d'une entreprise.

Nous espérons que ces exemples donneront le goût à nos jeunes et à nos futurs diplômés de venir s'établir à Senneterre. Vous verrez que tout est possible!



Marie-Chantal Fiset 29 ans, originaire de Barraute et Dominic Ross 29 ans, originaire de Senneterre

Propriétaires de Publicité Marie C (achat de Promotions Gaby)

Marie-Chantal est diplômée du Cégep de Jonquière en communications (spécialisation journalisme). Pendant ses études collégiales, elle a été, entre autres, employée à la Municipalité de Barraute. Lorsqu'elle a terminé sa formation, elle a occupé un emploi pour Radio-Nord Communication et l'Écho Abitibien en journalisme. Voulant se rapprocher de son conjoint, elle a déménagé à Senneterre et a travaillé à la Municipalité de la Paroisse de Senneterre de 2006 à 2013. Au cours de ces années, elle a occupé les fonctions de secrétaire, agente de développement et directrice. Tout en occupant ces emplois, elle a obtenu un certificat universitaire en administration à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

À l'automne 2013, elle a commencé ses démarches auprès des bailleurs de fonds afin de faire l'achat de Promotions Gaby. Bien que le projet ne fut pas accepté par les premiers prêteurs rencontrés par les nouveaux associés, ceux-ci n'ont jamais cessé de croire en leur projet. Grâce à leur détermination, ils ont finalement obtenu l'aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), du Centre local de développement (CLD) et de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi. Les jeunes entrepreneurs ont aussi obtenu des sommes via le programme Créavenir (partenariat entre le CLD et la Caisse Desjardins qui aide au financement de petites entreprises). C'est donc en décembre 2013 que Marie-Chantal et Dominic sont devenus propriétaires de Publicité Marie C. L'entreprise a ouvert ses portes au public le 6 janvier 2014, conférant de nouvelles fonctions à Marie-Chantal tandis que Dominic conservait son emploi chez Construction Ross.

Marie-Chantal aime la vie à Senneterre pour la proximité des services et des lieux, mais avant tout pour la proximité des gens. Selon elle, l'endroit est idéal pour fonder une famille. De plus, « *l'accès à la propriété étant moins dispendieux que dans les grands centres, ça nous permet d'avoir des passe-temps qui seraient peut-être moins possibles ailleurs comme le bateau, la motoneige ou le VTT.* »

La jeune femme de 29 ans souhaitait avoir son entreprise pour plusieurs raisons : prendre ses propres décisions, faire ce qui la passionne et relever des défis personnels et professionnels. « *J'aime donner le meilleur de moi-même au travail, et dans cette optique, je peux maintenant récolter le fruit de mes efforts!* »

Publicité Marie C : 640, 10^e Avenue à Senneterre (819 737-8119)

Steven Brousseau 27 ans, originaire de Senneterre
Gestion Steven Brousseau, copropriétaire du Centre de rénovation Senneterre (Rona)



Steven a terminé son secondaire à Senneterre et a fait un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique automobile à Val-d'Or, qu'il a terminé à Sherbrooke. Pendant ses études, il était à l'emploi de Modulabec. Lorsqu'il a terminé son cours, il y est resté à temps plein pendant deux ans. Il a fait de l'entretien mécanique et il a été chef d'équipe au montage-démontage. Il a ensuite été employé à titre de gérant pendant deux ans chez Ultramar Sélection Plus et a aussi travaillé chez Transport Allaire comme chef de cour.

Après avoir acquis assez d'expérience, il a fondé Gestion Steven Brousseau et a fait l'achat du Centre de rénovation Senneterre (Rona) avec le Groupe Allaire et Waléco. Vu son âge et son profil, il a pu compter sur l'aide financière et technique de la SADC et du CLD

dans le volet « jeune entrepreneur ».

Il a toujours été clair dans la tête de Steven qu'il souhaitait faire sa vie à Senneterre. C'est un gars de nature qui adore les activités de plein air. La famille était aussi un argument majeur puisque la majorité de son entourage habite ici, sans oublier sa conjointe, Annabelle, qui est également originaire de Senneterre.

Depuis longtemps, le jeune homme de 27 ans a toujours voulu se partir en affaires, être son propre patron et travailler à son compte. Plusieurs avantages l'ont fait pencher pour ce choix comme l'accomplissement, les défis, l'horaire flexible et la prise de décisions. *« À la fin de l'année, tous les efforts investis nous reviennent! »*

Centre de rénovation Senneterre (Rona) : 140, 3^e Rue Ouest à Senneterre (819 737-2112)

Stéphanie Gagné 22 ans, originaire de Senneterre
Copropriétaire du Restaurant Le Matéo et l'Auberge des Quatre saisons (achat de Pizzeria 6-21)

Ayant terminé son secondaire à l'éducation aux adultes, Stéphanie a ensuite étudié en Techniques d'éducation spécialisée au Cégep de Rouyn-Noranda. Tout au long de son parcours académique, elle a travaillé avec sa mère pour l'entreprise « Le Relais », soit à la cafétéria de l'École secondaire La Concorde et lors de réceptions. Elle a également été à l'emploi de Dîner Express (un été) et du Club de golf ARCN (pendant ses études collégiales).

« Je ne pensais pas travailler à mon compte un jour. J'ai vu plusieurs membres de ma famille le faire et je voyais tout l'ouvrage et le stress qui y étaient rattachés! » Stéphanie aimait travailler avec sa mère dans le domaine de la restauration et sachant que la Pizzeria 6-21 et l'Auberge des Quatre saisons étaient à vendre, elles ont entrepris des démarches. Elles ont travaillé très fort pour monter un plan d'affaires complet et leurs efforts ont été récompensés lorsqu'elles ont eu l'appui de la Caisse Desjardins, du CLD et de la SADC. Le restaurant s'appelle dorénavant Le Matéo.

Stéphanie ne se voyait pas ailleurs qu'à Senneterre : sa vie est ici, sa famille et son copain. Elle y a passé toute son enfance et voit le potentiel d'y élever ses futurs enfants et de développer les services de son entreprise. En étant à son compte, elle doit travailler beaucoup, mais y voit plus d'avantages : horaires flexibles, sentiment d'accomplissement, travail au public, avancement selon ses propres objectifs. Elle est heureuse de pouvoir développer un produit à son image.



Restaurant Le Matéo / Auberge des Quatre saisons : 282, 4^e Rue Ouest à Senneterre (819 737-2389)

Sports & loisirs

ROUTE VERTE

Des revendications sont faites au ministère des Transports du Québec

La Ville de Senneterre et la Municipalité de la Paroisse de Senneterre revendiquent depuis des années que le ministère des Transports du Québec procède au pavage des accotements pour la circulation des cyclistes sur la route 113 Sud afin de relier le milieu urbain de la Ville de Senneterre à la Route verte déjà en place sur la route 117.

« Le conseil municipal est sensibilisé à l'essor du cyclisme, à l'adoption de saines habitudes de vie et à l'importance de maintenir une population active. Nous souhaitons également une cohabitation sécuritaire et harmonieuse des automobilistes et des cyclistes, ce que sont les valeurs et les principes mis de l'avant par la Route verte », a relaté le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

La mise en place de la Route verte dans cette voie de circulation apportera un impact économique et touristique pour les deux municipalités situées sur cet axe routier.

C'est pourquoi, la Ville de Senneterre demande donc au ministère des Transports du Québec de procéder au pavage des accotements pour la circulation des cyclistes sur la route 113 Sud entre le secteur urbain de la Ville de Senneterre jusqu'à la jonction de la route 113 Sud à la route 117, afin que cette partie de la route 113 joigne le réseau cyclable de la Route verte et d'établir un échéancier de réalisation des travaux



Festival forestier de Senneterre



Le comité organisateur du Festival travaille d'arrache-pied afin de régler tous les détails pour que cette 20e édition soit inoubliable. Comme chaque année, nous avons besoin de votre collaboration en tant que citoyen que se soit pour vendre des billets de tirage, faire du bénévolat, avant, pendant ou après la fin de semaine. Cette année, l'événement a lieu du 20 au 22 juin au Centre sportif André-Dubé. Pour plus d'informations à savoir comment vous pouvez nous aider, appeler nous

au 819 737-2694, écrivez nous à info@festivalforestier.ca ou via Facebook.



Skate-parc

La fonte des neiges annonce habituellement la sortie des vélos et des planches à roulettes. Donc, surveiller l'ouverture du skate-parc qui devrait être accessible à compter du mois de mai. Pour les nouveaux arrivants, le skate-parc est situé dans le stationnement de l'aréna.

Gala Les Exceptionnels

Prendre note que le gala Les Exceptionnels qui devait avoir lieu le 3 mai 2014 est remis à l'an prochain par faute de mise en candidatures. Mais soyez certains que nous serons de retour l'an prochain en espérant que vous allez nous soumettre vos meilleurs exceptionnels des deux dernières années.

Sports & loisirs

JOUTE DES ANCIENS CANADIENS CONTRE LES OLD TIMERS DE SENNETERRE

Une soirée remplie d'émotions au Centre sportif André-Dubé!



Le 8 mars dernier, c'est plus de 600 personnes qui ont assisté à la partie des Anciens Canadiens contre les Old Timers de Senneterre. L'évènement fut couronné de succès et de plaisir pour les joueurs et les spectateurs présents. Cette activité réalisée par la Commission des

loisirs de Senneterre aura permis à plusieurs personnes de rencontrer leurs idoles de jeunesse et de prendre des photos avec eux. Toutes les retombées seront réinvesties dans les activités de loisir de Senneterre.

Camp de jour

À surveiller au mois de mai : les dates pour les inscriptions au camp de jour de la Commission des loisirs de Senneterre. Les élèves auront toute l'information dans leurs sacs à l'école et il sera possible de faire les inscriptions sur le site Internet de la Ville de Senneterre avant l'inscription sur place.



Piscine

La session de printemps 2014 pour la piscine a débuté le 4 avril. Vous pouvez encore vous rendre sur le site Internet afin de voir l'horaire ou encore vous inscrire à certains cours, s'ils ne sont pas complets. Veuillez prendre note que les baignades libres sont toujours les mêmes, soit les mercredis et les vendredis à 19 heures pour les enfants et à 20 heures pour les adultes. Il y a aussi un bain libre longueur pour les adultes le jeudi midi ainsi qu'un bain libre familial les dimanches à 13 h 30.

Vous avez toujours l'opportunité de souligner l'anniversaire de votre enfant avec ses amis pour 60 \$ durant 1 h 30. Surveillance par une monitrice avec accès à tous les accessoires. Temps prévu dans la piscine : 50 minutes (10 minutes pour l'habillage). Un endroit est à votre disposition pour la remise du gâteau après la baignade. Temps prévu dans la salle : 30 minutes. Du plaisir garanti!

Spinning

Pour ceux qui désirent s'inscrire à la prochaine session de spinning d'une durée de 6 semaines, qui débutera le 21 avril 2014, il est possible de faire votre inscription sur l'onglet « Inscription en ligne » sur le site Internet de la Ville de Senneterre.



Aréna

Prendre note que l'aréna fermera ses portes le 13 avril 2014. Le dernier patinage libre payant aura lieu le 8 avril 2014 de 18 h 30 à 19 h 30.

Julie Boucher 28 ans, originaire de Senneterre
Propriétaire de la Papeterie Commerciale

Après ses études secondaires, Julie a étudié en Sciences humaines au Cégep de Val-d'Or. En 2003, elle a fait ses débuts comme employée à la Papeterie Commerciale. Elle a commencé à temps partiel lorsqu'elle était étudiante et a continué à temps plein à titre de commis après ses études.

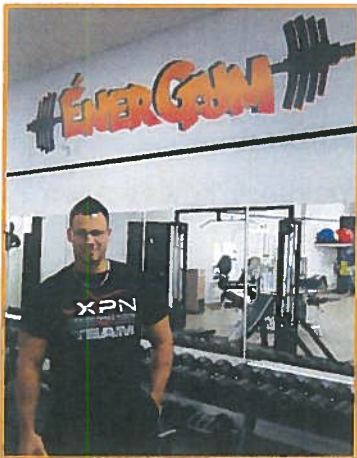
Étant très attachée à son emploi, Julie avait fait part aux propriétaires de son désir d'acquérir un jour la Papeterie et de l'avertir le moment venu. C'est au printemps 2013 que les propriétaires lui ont dit qu'ils voulaient vendre. Elle a donc commencé des démarches de financement auprès du CLD, de la SADC et de la Caisse Desjardins. Après avoir présenté son projet, elle a été acceptée et a pu réaliser ce qu'elle souhaitait depuis longtemps : devenir propriétaire de la Papeterie Commerciale. Elle a travaillé très fort à l'élaboration de son plan d'affaires et elle a su garder son rêve en guise de motivation pour y parvenir.



Non seulement Julie est attachée à l'entreprise, mais elle est également heureuse de vivre à Senneterre. Dès le début de ses études à Val-d'Or, elle savait qu'elle voulait revenir ici; elle s'ennuyait de sa famille et de ses proches. Elle adore la proximité des gens, le fait que tout le monde se connaisse, que les clients entrent dans son commerce et l'appellent par son nom! Elle a toujours aimé la nature et souhaitait fonder sa famille ici, entourée d'eau et de grands espaces.

Julie voulait devenir propriétaire de la Papeterie Commerciale, car elle y travaillait depuis 10 ans. Avec son expérience, elle savait ce qu'elle aurait à faire pour réussir. *« Je suis à ma place, car ayant été employée, je me savais appréciée des clients, je sais que ce commerce fonctionne et a une bonne réputation et que je peux continuer pendant longtemps! »*

Papeterie Commerciale : 673, 10^e Avenue à Senneterre (819 737-8292)



Steve Larivière 34 ans, originaire de Senneterre
Propriétaire du centre d'entraînement ÉnerGym

Après son secondaire 5, Steve a fait un DEP en comptabilité à Rouyn-Noranda et une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en Finances. Au départ, son but était de travailler dans les placements. Il a également obtenu son permis de conduire pour camion lourd dans le but de travailler pour l'entreprise de son père au besoin.

Il a travaillé pendant cinq ans au Marché Richelieu de Senneterre à titre d'assistant-gérant. À la fermeture de l'épicerie, il a pendant quelque temps conduit un camion. Par la suite, il est devenu employé pour le Canadien National (CN) comme agent de la voie et au fil du temps, il est devenu chef de train.

Steve est un athlète qui allait déjà souvent au « gym »; l'entraînement est une passion. Le souhait d'être un jour propriétaire d'une salle d'entraînement a toujours fait partie de ses ambitions. C'est en juillet 2013 qu'il a atteint son objectif en achetant le Mass-O-Gym qu'il a renommé ÉnerGym. Pour y parvenir, il a pu bénéficier d'aide financière de la SADC et du CLD.

ÉnerGym est l'entreprise parfaite pour lui, car il peut la gérer tout en continuant de travailler au CN. Il peut bâtir son horaire en conséquence. Les clients ont des cartes magnétiques pour entrer au gym, donc il n'a pas à être sur place en tout temps. *« J'espère ajouter et renouveler certains équipements et qui sait, peut-être un jour agrandir... ou encore léguer le tout à mes enfants! »*

Étant originaire de Senneterre, Steve ne se voyait pas faire sa vie ailleurs qu'ici, il n'a même jamais pensé un jour déménager. Il est entouré de sa famille et ses amis et aime être dans sa zone de confort.

ÉnerGym : 751, 10^e Avenue, local 1, à Senneterre (819 856-3228)

**Francis Cloutier 26 ans, originaire de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Copropréitaire d'Ultramar Sélection Plus**



Après son secondaire au Collège Champigny à Québec, Francis a commencé un diplôme d'études collégiales (DEC) en Sciences nature au Cégep Garneau. Il s'est vite rendu compte, après une session, que ce n'était pas ce qu'il souhaitait faire et a donc décidé d'aller sur le marché du travail pour réfléchir à son avenir. Il a ensuite fait un DEP en protection et exploitation de territoires fauniques à Duschesnay. Après avoir remarqué un manque d'ouverture de travail dans ce domaine (comme agent de la faune dans la région de Québec), il s'est tourné vers un DEC en Techniques de gestion de commerce au Cégep Garneau.

Avant de reprendre ses études, Francis a été préparateur de commande chez Distagro. À l'été 2007, il a travaillé comme guide de pêche au Manoir Brûlé. Il a ensuite été, pour le reste de ses études, conseiller aux ventes au magasin de chasse et pêche Propac Québec pendant quatre ans et quelques mois chez Sail Baron.

Sa conjointe étant originaire de Senneterre, Francis y a vu une ouverture de travail comme agent de conservation de la faune. Il ne restait que les tests médicaux à passer. Mais entre-temps, il devait faire un stage de fin d'études en gestion de commerce pour obtenir son diplôme. Il a contacté

M. Stéphane Michaud chez Ultramar Sélection Plus. Non seulement celui-ci était ouvert au stage, mais il se cherchait une relève. Depuis l'hiver 2013, Francis est maintenant copropriétaire de l'entreprise. Pour réaliser ce projet, il a bénéficié d'aide financière de la SADC et du CLD. Il adore sa vie à Senneterre, car c'est un adepte de la chasse, de la pêche et de la nature.

Pour Francis, être à son compte c'est le dépassement de soi, car il n'y a pas de limite de développement et de croissance. Rien n'est monotone, chaque journée est différente. *« Je ne pensais pas un jour avoir l'opportunité d'avoir mon entreprise, car personne de ma famille n'en possédait une. Quand on travaille pour soi, les résultats sont directement proportionnels à la qualité de notre travail. »*

Ultramar Sélection Plus : 560, 6^e Rue Ouest à Senneterre (819 737-4276)

Si vous avez besoin d'informations, d'aide ou des idées pour vos projets ou votre entreprise, n'hésitez pas à nous contacter :

Corporation de développement économique de Senneterre

819 737-2296 / www.ville.senneterre.qc.ca

Centre Local de Développement (CLD) de la Vallée-de-l'Or

819 737-4737 / www.cldvo.com

Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Barraute-Senneterre-Quévillon inc.

819 737-2211 / www.sadcbsq.ca

**Jeunes Entrepreneurs
Senneterre**

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

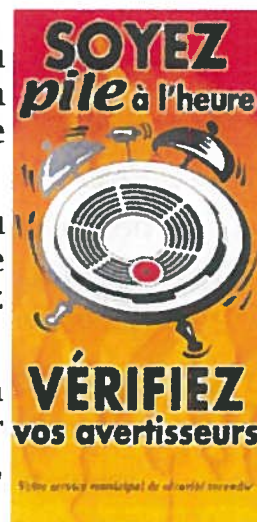
Votre Service des incendies de la Ville de Senneterre vous invite à profiter du changement d'heure effectué récemment pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Points importants à retenir :

- ♦ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- ♦ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.
- ♦ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans ou avant, s'il est endommagé ou défectueux. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- ♦ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. On vous recommande de vérifier régulièrement son bon fonctionnement et de changer la pile, au besoin.



Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca.

RECRUTEMENT DE POMPIERS VOLONTAIRES

L'action vous intéresse, vous êtes une personne motivée et en bonne condition physique, vous désirez vous impliquer dans votre communauté, nous sommes présentement à la recherche de pompiers volontaires pour faire partie de la brigade d'incendie de la Ville de Senneterre.

Pour poser votre candidature, remplissez le formulaire disponible à la réception de la Ville de Senneterre, nous allons rencontrer tous les candidats.





MESSAGES DE LA BRIGADE DES INCENDIES

Garde-feu municipal

Lors de la séance du 17 mars dernier, le conseil municipal de la Ville de Senneterre a nommé M. Marcel Marcotte et M. Daniel Skene au poste de garde-feu municipal pour l'année 2014 et ceux-ci ont juridiction sur le territoire de la Ville de Senneterre et de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre. Leur rôle est entre autres d'émettre les permis de brûlage en respectant les normes de sécurité.

Permis de brûlage

Les permis de brûlage sont émis gratuitement pour le nettoyage de vos terrains, et ce, tout au long de l'année. Ceux-ci sont émis quotidiennement selon le danger d'incendie identifié par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

Quelques règles de sécurité à observer avant d'allumer un feu :

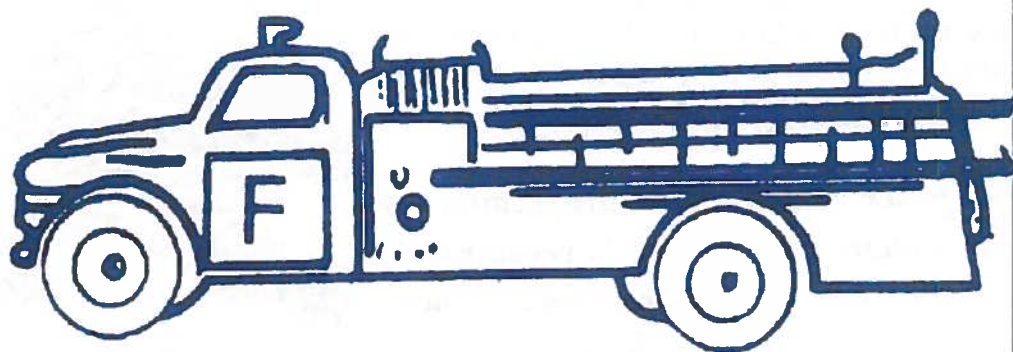
- ♦ de préférence, attendez en début de soirée, après la tombée du vent, avant de procéder à l'allumage;
- ♦ amasser les branches et résidus en tas d'une dimension maximale de 10 pieds de large par 10 pieds de long par 5 pieds de haut;
- ♦ allumer un seul amas à la fois;
- ♦ s'assurer que le feu est éloigné des fils électriques et des bâtiments;
- ♦ porter une attention particulière à la direction des vents;
- ♦ apporter à proximité du feu un boyau d'arrosage et des outils manuels (pelle et râteau) pour intervenir au besoin;
- ♦ humecter le contour de l'amas de branches et résidus;
- ♦ assurer une surveillance constante;
- ♦ éteignez bien le feu avant de quitter les lieux.

Important! Les feux de foin sont strictement interdits sous peine d'amende en raison du danger qu'ils représentent.

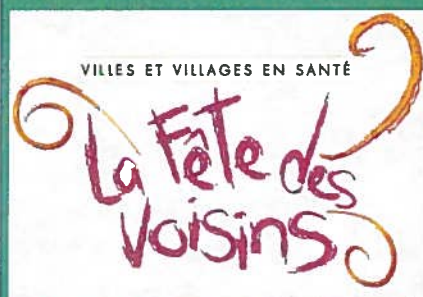
Pour obtenir gratuitement ce permis, veuillez contacter la réception de l'hôtel de ville de Senneterre au 819 737-2296, poste 201. À noter que la Ville n'émet pas de permis les fins de semaine et les jours fériés.

Il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis de brûlage pour un feu de bois effectué dans un foyer spécialement conçu à cet effet. Nous vous recommandons toutefois de surveiller quand même les dangers d'incendie sur le site Internet de la SOPFEU à l'adresse :

<http://www.sopfeu.qc.ca>
et soyez prudent.



FÊTE DES VOISINS



Le 7 juin 2014, la Ville de Senneterre vous invite à organiser votre Fête des voisins dans votre quartier. N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre Fête des voisins. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira! Ceux qui désirent s'inscrire ou avoir plus d'informations, peuvent communiquer avec Steve Toulouse au 819 737-2296, poste 521.

AGA DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À tous les membres, l'assemblée générale annuelle aura lieu le mardi, 29 avril 2014 à 19 h à la Salle du conseil de l'hôtel de ville de Senneterre au 551, 10^e Avenue. Veuillez confirmer votre présence à Mme Marie-Noëlle Séguin au 819 737-2296, poste 222.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA FAMILLE

Cette année, la Semaine québécoise de la famille aura lieu du 12 au 18 mai sous le thème : « Parent à l'oeuvre! » Surveillez la programmation qui sera affichée sur notre site Internet en temps et lieu. Cette année, beaucoup d'activités seront au rendez-vous!

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS ET CHIENS

La Ville de Senneterre tient à vous rappeler qu'un règlement municipal existe concernant les animaux domestiques. En effet, le règlement s'appliquant au contrôle des chiens et des chats dans les limites de la Ville de Senneterre est en vigueur et le non-respect de celui-ci peut engendrer des amendes.

Veuillez donc noter que le gardien de l'animal est responsable de disposer de façon hygiénique des excréments de son animal, de ne pas le laisser errer, ainsi que de le tenir en laisse dans les rues et places publiques. Également, les chats et les chiens n'ont pas accès aux parcs publics de la Ville de Senneterre.

Nous vous rappelons que la Ville a mis à la disposition des citoyens des distributeurs de sacs. Le respect du règlement est une question de civisme envers nos concitoyens.

De plus, il est également obligatoire que le gardien se procure une licence de l'année 2014 pour son animal, qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat. Les licences sont disponibles au commerce À la Pesée enr. situé au 800, 10^e Avenue à Senneterre au coût de 25 \$ pour un chien et 10 \$ pour un chat.

La date limite pour acheter les licences était le 15 février, donc si ce n'est déjà fait, hâtez-vous! L'amende en cas de contravention au règlement est de 125 \$ plus les frais, c'est un pensez-y bien!

Des constats ont d'ailleurs été émis et les dossiers seront présentés devant la Cour du Québec prochainement.

Nous vous invitons à communiquer avec Animalerie Benji au 1-866-242-6523 pour toutes questions relatives aux chiens et aux chats.



Événements

9 avril :	Bingo, Salle Marie-Reine
11 avril :	Inscription soccer mineur, Rossy
12 avril :	Spectacle annuel Club scènes d'eau, Centre Aqua-Spec
12 avril :	Soirée dansante avec DJ Pat, Club de l'âge d'or
16 avril :	Bingo, Salle Marie-Reine
21 avril :	Congé de Pâques, Hôtel de ville FERMÉ
22 avril :	Séance du conseil, Hôtel de ville
23 avril :	Bingo, Salle Marie-Reine
26-27 avril :	Spectacle annuel Studio Vision Danse, Centre Aqua-Spec
26-27 avril :	Pré-vente des cartes de membres, Club de golf A.R.C.N.
29 avril :	Assemblée générale annuelle, CDE Senneterre
30 avril :	Bingo, Salle Marie-Reine
3 mai :	Souper-rencontre, Club de golf A.R.C.N.
3-4 mai :	Pré-vente des cartes de membres, Club de golf A.R.C.N.
5 mai :	Séance du conseil, Hôtel de ville
7 mai :	Bingo, Salle Marie-Reine
14 mai :	Bingo, Salle Marie-Reine
14 mai :	Ouverture de la pêche
19 mai :	Fête des Patriotes, Hôtel de ville FERMÉ
20 mai :	Séance du conseil, Hôtel de ville
21 mai :	Bingo, Salle Marie-Reine
28 mai :	Bingo, Salle Marie-Reine
2 juin :	Séance du conseil, Hôtel de ville

Pour que vos activités se retrouvent dans la prochaine édition, vous devez les inscrire dans la section

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				Bain libre longueur 12 h à 13 h		Biblos 10 h à 13 h
Bain libre familial 13 h 30		Biblos 13 h 30 à 17 h	Biblos 13 h 30 à 17 h	Biblos 13 h 30 à 17 h	Biblos 13 h 30 à 17 h	
	Biblos 19 h à 21 h	Biblos 19 h à 21 h	Biblos 19 h à 21 h	Biblos 19 h à 21 h		
			Bain libre enfant 19 h à 20 h		Bain libre enfant 19 h à 20 h	
			Bain libre adulte 20 h à 21 h		Bain libre adulte 20 h à 21 h	



Ville de
Senneterre

Nos bureaux :

551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Téléc. : 819 737-4215



**CORPORATION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
SENNETERRE**

Tél. : 819 737-2296
info@ville.senneterre.qc.ca

www.ville.senneterre.qc.ca

Tél. : 819 737-2296
cde@ville.senneterre.qc.ca